Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 14 décembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Le Lardin Saint Lazare, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	**58**
Présents	**42**
Votants :	**47**
Pour :	**47**
Contre :	**0**
Abstention :	**0**

PRÉSENTS :
Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Didier CLERJOUX représenté par Jacqueline CLAVERIE, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés : Dominique DURUY excusée donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Denis ADAMSKI excusé donne pouvoir à Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Marie-Claire ADOUX, Jean-Michel LAGORCE, Jean BOUSQUET excusé donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE excusée donne pouvoir à Coralie DAUBISSE, Caroline VIEIRA excusée donne pouvoir à Stéphanie PORTE.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : DISPOSITIF REBOND- Enveloppe dédiée au dispositif à des fins d'accompagnement du tissu économique du territoire

Dans le cadre de la fermeture d'une des deux lignes de production au sein de l'usine Lecta et des effets dévastateurs engendrés :
- **humains** avec la suppression de poste et le licenciement de plus de 180 salariés,
- **Sociaux** avec les effets liés à la perte d'emploi,
- **Economiques** auprès des sous-traitants et pour l'activité économique du territoire,
- Financiers et **fiscaux**,

AR Prefecture
024-200041150-20231214-DE2023131-DE
Reçu le 22/12/2023

L'Etat met en place un dispositif rebond qui consiste à permettre le financement de projets d'entreprises tournés vers l'investissement pour donner un effet rebond au territoire en matière de création d'emplois et de maintien de l'activité économique.

L'Etat investit une enveloppe à hauteur de 1M€, au même titre que le conseil régional.

Dotée de la compétence économique, la communauté de communes, à des fins d'accompagnement de son tissu économique, souhaite également participer à l'effet rebond à débloquant la totalité d'une enveloppe à hauteur de 50 000 €, résultant du solde des crédits inscrits en début d'année sur son budget dédiée au fond économique destiné aux entreprises.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

CONSIDERANT les effets de la fermeture d'une des deux lignes ;
CONSIDERANT sa volonté d'accompagner son tissu économique et sa volonté de créer de l'emploi ;
CONSIDERANT la nécessaire attractivité à maintenir de notre périmètre communautaire ;

- **ALLOUE** une enveloppe de 50 000 € au dispositif rebond- revitalisation ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette enveloppe au sein de ces dispositifs ;
- **AUTORISE** le président à signer tout avenant à la convention Région – CCTHPN à des fins de transpostions de cette enveloppe dans son règlement d'intervention ;
- **SOLLICITE** la participation du président et de la Vice-Présidente à l'économie au comité des financeurs liés ces dispositifs.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 22/12/2023

Le Président,
Dominique BOUSQUET

AR Prefecture
024-200041150-20231214-DE2023131-DE
Reçu le 22/12/2023